entrepreneur de peinture de la ville. Le lendemain même, le jeune homme tomba d'un balcon et se fit des contusions assez graves aux reins. Depuis lors il n'avait pu travailler.

Samedi matin, Daniel était sorti comme d'habitude aussitôt après son réveil. Il passa une bonne partie de la matinée chez Mme Desoubrie, où il avait tapissé une muraille. Il partit vers une heure de l'après-midi, disant qu'il allait chercher chez lui un modèle de peinture pour orner un plafond.

Vers 3 heures 45, l'agent de sûreté Rancelot, entrant à l'estaminet de M. Gars, rue Voltaire, 25, contigü à la maison de M. Libens, le trouva couché sur une table. On lui conseilla d'aller se reposer, et il partit aussitôt. A peine était-il rentré chez ses beaux-parents de quelques minutes, que l'agent et Mme Gars entendirent distinctement un détonation d'arme à feu. Le drame venait de s'accomplir.

Le drame

Quand Daniel revint à la maison, nous déclare Mme Libens, il était malheureusement en état d'ivresse. D'un air impatienté, il me demanda la clef de la chambre de mon mari, pour aller examiner des dessins dont il avait besoin. Je ne voulus point le laisser monter seul et l'accompagnai : « Voici les dessins », lui dis-je, en lui présentant l'album que je feuilletai.

— Ce n'est pas çà qu'il me faut, répondit-il, il y en a d'autres ». Comme je déclarais que M. Libens ne possédait point d'autre album, Daniel ouvrit le tiroir d'une commode, où se trouvait le revolver de mon mari. Il s'en empara, à mon insu, tandis que je remettai le livre en place. « Et çà, qu'est-ce que c'est? » dit-il soudain d'un ton menaçant. Je tournai la tête vers lui. Il était placé à 1 mètre 50 à peine de distance, l'avant-bras braquant l'arme dans ma direction. Il n'ajouta pas un mot ; je n'eus pas le temps de parler. Le coup de feu partit, la flamme m'aveugla et la balle m'effleura la tête, pour aller s'aplatir contre le mur. On l'a ensuite retrouvée sur le plancher.

« Par la fenêtre ouverte, je me penchai au dehors, du côté de la rue Voltaire et j'appelai au secours, demandant qu'on m'apportât une échelle pour me permettre de descendre. C'est qu'en effet pendant quelques instants Daniel continua à brandir son arme dans ma direction. Il se retira enfin et descendit l'escalier.

« Ne le laissez pas partir criai-je, il a voulu me tuer! » Peu après je le vis sortir de l'estaminet Gars, entre les mains de l'agent de sûreté, et je pus moi-même descendre. »

Arrestation du coupable

Le jeune homme avait gagné l'estaminet en escaladant le mur de clôture qui sépare les cours des deux maisons. En passant dans le débit, il avait déposé son arme sur une chaise. « Ce n'est pas moi qui ai tiré », a-t-il déclaré à l'agent Rancelot, au moment où celui-ci l'a appréhendé. Au commissariat du 4e arrondissement, loin de s'émouvoir et de s'excuser, Daniel Bataille a prétendu que c'est Mme Libens qui a tiré sur lui, et qu'il lui a enlevé l'arme des mains au moment de se retirer. Cette dernière proteste avec indignation contre cette accusation et déclare que son récit est l'expression de l'exacte vérité. On ne comprend pas, du reste, pourquoi le jeune homme, dans ces conditions, aurait pris la fuite. M. Prudhomme, commissaire de police, n'a sans doute pas admis davantage ses explications, car il a été écroué au dépôt. Le magistrat s'est rendu chez M. Libens et a procédé à la reconstitution de la scène.

A son retour du travail dans la soirée, M. Libens a appris cette nouvelle avec une grande surprise. Pas plus que sa femme, il ne peut expliquer l'acte de son beau-fils, qu'il attribue à un accès de folie subite déterminé par la boisson et peut-être par l'obsession d'un héritage maternel qu'il devait réaliser prochainement.

LA FRAUDE

Une capture importante de tabac belge

Le service des douanes a fait une importante capture de tabac de contrebande. La nuit dernière, vers une heure et demie, les préposés Morio et Lehenaff, de la brigade de Roubaix-gauche, longeaient le quai de Wattrelos, en face le pont du chemin de fer et la distillerie de la Société Anonyme de Levures et Alcools de grains, lorsqu'ils aperçurent sur l'autre quai, malgré l'obscurité de la nuit, deux individus porteurs de charges sur le dos et venant du quartier du Sartel.

Les douaniers escaladèrent aussitôt le pont du chemin de fer pour gagner le quai du Sartel. Mais ce mouvement avait été aperçu des fraudeurs qui s'allégeant de leurs ballots, prirent la fuite dans la direction du boulevard Gambetta. Il fut impossible de les retrouver.

Les charges abandonnées par les contrebandiers consistaient en 75 kilos de tabac de Moravie.

Les coups de revolver tirés par les préposés Lehenaff et Morio avaient été entendus par le brigadier Benoit et un de ses préposés, de service au Grimonpont qui firent des recherches bientôt couronnées de succès. Ils découvrirent, en effet, deux ballots identiques aux premiers et contenant 75 autres ballots identiques aux premiers et contenant 75 kilos de tabac de Moravie. L'importance de la prise est de près de 1.000 francs.

MARIAGE. — Samedi, à onze heures 1/2, a été célébré, en l'église du Sacré-Cœur, le mariage de M. Emile Lefebvre, membre de la commission du « Choral Nadaud », et de Mlle Louise Benoist.

Pendant la cérémonie le choral Nadaud a exécuté l' « O Salutaris » de Riga, et l' « Aspiration » de Thomé.

M. Alphonse Duthoit, sous-chef, a chanté avec art le « Pater Noster » de Nidermeyer, et M. Alphonse Liégeois ,soliste de la société, a fait valoir dans l' « Hosanna » de Granier, les ressources de sa belle voix.

A L'INSTITUT TECHNIQUE ROUBAISIEN. — Examens de fin d'année des élèves des cous du soir. — Nous avons publié, dimanche dernier, les noms des élèves de première année qui ont obtenu la mention dans les diverses sections. Ont également mérité la mention, les élèves suivants : Cours d'Anglais :

Cours d'anglais. — MM. Jules Delescluse et Edouard Boussemart, de première année; MM. Henri Delanghe, Alfred Deschamps, Albert Diérickx et Henri Lombrecq, de deuxième année.

Cours de tissage industriel. — MM. Henri Féron, Alphonse Latuy, Louis Delbecque.

Voici par ordre alphabétique, les élèves de deuxième année, admis au diplôme :

Filature. — MM. Emile Cattel, Jules Choque, Clodomir Verspeeten.

Tissage. — MM. Emile Cordelier, Emile Béhague.

Electricité. — MM. René Verwaerde, Henri Voedts, Jules Watine.

Anglais. — M. Raphaël Robert, de première année; MM. Edmond Devillers, Jean D'Heygre et Henri Duhamel, de deuxième année.

Les mentions et diplômes seront remis solennellement aux intéressés, dimanche prochain, 7 juillet, à quatre heures.

LE REPOS HEBDOMADAIRE. — M. Pierre Dutilleul, marchand de confections pour dames, rue du Collège 209, est autorisé, par arrêté préfectoral, à appliquer à son personnel le repos hebdomadaire du dimanche midi au lundi midi.

LA LOTERIE DE LA PRESSE DU NORD. — Les billets de la Loterie de la Presse du Nord, œuvre essentiellement régionale, sont accueillis, partout, avec une ferveur marquée, et l'on peut déjà prévoir que le tirage sera avancé d'au moins six mois.

Nous engageons les débitants de tabac qui ne seraient pas encore pourvus et nos lecteurs eux-mêmes à s'approvisionner le plus tôt possible, car les demandes de l'extérieur commencent à affluer au dépôt général, 19, rue Faidherbe, à Lille.

LASSE DE VIVRE A SEIZE ANS ! — Une fillette de seize ans, Eugénie Lewille, demeurant rue de l'Alma, cour Lefebvre, 13, a tenté de s'empoisonner samedi, dans la matinée, en l'absence de sa mère.

Mme Lewille, dont le mari se trouve en ce moment en traitement à l'Hôtel-Dieu, s'était rendue au marché où elle tient une boutique de mercerie. Elle avait confié la garde de ses quatre plus jeunes enfants à l'aînée, Eugénie.

Vers 9 heures 1/2, celle-ci entra soudain dans la maison d'une voisine et s'affaisa sur une chaise, pleurant et se plaignant de violentes douleurs internes. « J'ai avalé du poison » dit-elle. On courut aussitôt chercher M. le docteur Lerat qui administra un vomitif, et parvint facilement à soulager la malheureuse.

Interrogée, la gamine avoua qu'elle avait absorbé volontairement, pour se donner la mort, du poison qui se trouvait dans une bouteille. C'était une solution de sublimé corrosif, denommée « liqueur de Vanswieten », qu'on lui avait prescrite précédemment pour laver quelques bobos de la figure. C'est un poison dangereux. Il était contenu dans un litre portant une étiquette spéciale.

Eugénie Lewille, n'a point voulu faire connaître le motif de sa déplorable détermination, ou plutôt elle a fait à ce sujet plusieurs déclarations contradictoires, prétendant qu'elle était malade, ou qu'elle avait eu une discussion avec une voisine. On croit plutôt que son acte est dû à des chagrins intimes.

La fillette a été conduite à l'Hôtel-Dieu par un agent de police du 1er arrondissement. Son état est satisfaisant.

DISPARITION D'UNE JEUNE FILLE. — Une jeune fille de 16 ans, Céline Cau, qui habite avec ses parents, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 3, est disparue, depuis vendredi après-midi.

Céline Cau, qui était occupée comme tisserande dans l'établissement de MM. Ternynck frères, fabricants, rue du Nouveau-Monde, avait été congédiée le matin, à la suite d'une discussion avec des campagnes d'atelier et elle avait même eu une crise de nerfs.

Elle n'en dit rien chez elle et vers une heure, partit en disant qu'elle allait au travail. Depuis on n'a plus eu de ses nouvelles.

MACHINES PARLANTES « ODEON » à disques double face. Puissance, harmonie, durée. Reproduction absolument naturelle de la voix, Maison **SCREPEL**, 138 bis, Grande-Rue, Roubaix. 150-3

UN ÉCLAT DE FER DANS L'ŒIL. — L'un des ouvriers chaudronniers de MM. Leveugle Frères, rue de l'Ommelet, M. Henri Catrice, âgé de 47 ans, demeurant rue de l'Ommelet, 209, a reçu au cours de son travail, un éclat de fer dans l'œil gauche.

M. le docteur Delecœuillerie a constaté une plaie dans la partie interne du bord scléro-cornien ayant produit une hernie de l'iris avec épanchement de sang. Il a déclaré ne pouvoir se prononcer avant un mois, sur les conséquences de l'accident.

Ouverture le 1er juillet de l'**Auto-Garage-Cambetta**, 22, boul. Gambetta. Vente. Entretien. Loc. et Répar. Concessionnaire de Bayard-A. Clément. 29667d

VISITE DE GARNIS. — Le service de la sûreté a fait, samedi après-midi, de deux heures à quatre heures et demie, une visite des garnis suspects au point de vue des mœurs, rues du Nouveau-Monde, Isabeau de Roubaix, d'Alma, du Chemin-de-Fer, des Fabricants et boulevard de Paris.

Des contraventions ont été dressés à : Marie Bonte, 22 ans, cabaretière, rue du Nouveau-Monde, 29, pour avoir occupé Rachel Vansteenkiste, 20 ans, qui n'était pas munie du certificat de bonnes vie et mœurs; Eugénie Soutaers, 25 ans, cabaretière, rue des Fabricants, 26, pour avoir occupé Marguerite Vandamme, 26 ans. Celle-ci, qui est de nationalité belge, n'avait pas de feuille d'immatriculation.

PEINTURES DÉCORATIVES en tous genres, imitation de Gobelins et tentures anciennes. Entreprise à forfait.

Aperçu de quelques prix au mètre carré : Frises ou pilastres, à la colle sur toile : dix francs le mètre carré. Frises ou pilastres, à l'huile sur toile : vingt francs le mètre carré. Panneaux, imitation tapisserie. Paysages et verdures, depuis vingt-cinq francs jusqu'à cinquante francs le mètre carré (le prix variant suivant la toile, coton, lin ou laine employée). Panneaux de style, imitation tapisserie, avec personnages, depuis quarante-cinq francs jusqu'à quatre-vingts francs le mètre carré ; s'il y a bordure pour ces deux derniers genres, il sera compté dix francs par mètre courant de bordure en supplément. Décor à la colle, cinq francs le mètre carré, toile en plus, etc., etc.

Tarif détaillé sur demande. Portrait peint huile et pastel. **Amédée OGER**, 29, rue Parmentier, Rx. 29494

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Wattine-Delaoutre, un rattacheur, M. Désiré Castel, 43 ans, rue des Girondins, 55 à Tourcoing, ayant voulu retirer un morceau de chiffon engagé dans les broches de son métier a été blessé à l'index droit. Quinze jours de repos. Docteur Desbonnets. — A la filature de MM. Motte et Blanchot, un porteur de bobines, M. Léon Herbaut, 45 ans, rue Bouscicaut, 4, a été brûlé au pied droit par de l'eau chaude. Quinze jours de repos. Docteur Lherbier. — Dans l'atelier de chaudronnerie de MM. Leveugle frères, un aide-chaudronnier M. Jean Deschemaker, 23 ans, place Faidherbe, s'est blessé à la main droite en frappant du marteau. Quinze jours de repos. Docteur Delattre. — Un apprêteur de l'établissement de MM. Motte et Delescluse frères M. Henri Fourmentraix, 13 ans, rue Lafontaine, 31, a été blessé au médius gauche par les cylindres d'une machine à chauffer les cartons. Quinze jours de repos. Docteur Lherbier. — Un manœuvre de maçon de MM. Bayart père et fils, entrepreneurs, M. Pierre Lucet, 18 ans, rue de Lannoy, cour Bergies, 12 s'est fait une forte contusion au genou gauche en tombant. Trois semaines de repos. Docteur Dupré.

DOCTEUR MONTAIGNE ✠, Dr dentiste, 46, r. de la Gare, Rx. Consultations de 2 h. à 5 heures. 29569

CROIX

LE DOUBLE CRIME DE LA PLACE St-PIERRE

M. Vérin, juge d'instruction, dont on connaît la longue information sur le crime de Croix, s'est rendu samedi matin à la maison centrale de Loos, pour y procéder à l'interrogatoire d'identité de deux de ses hôtes nouveaux et notables. Il s'agit en effet, de Paul Lemay et d'Ernest Schauwliège, retour de Douai, en qui le jeune magistrat pense avoir trouvé les assassins des dames Dessuslemoutiers.

Les bandits se montrent, paraît-il, fort mécontents de leur nouvelle résidence où ils sont appelés à vivre en cellule, dans la plus grande sollitude. Eux qui avaient, sans doute, tant d'histoires intéressantes à raconter !

Nous apprenons que Roussel, leur complice dans l'affaire de cambriolage de la rue des Longues-Haies, serait tombé, à Douai, dans le plus profond abattement. Il se refuserait même à accepter la moindre nourriture.

A L'OCCASION DE LA DUCASSE du quartier Saint-Pierre, permission générale de deux heures du matin est accordée aux débitants de la commune, les dimanche 30 juin et lundi 1er juillet. Il est permis de laisser jouer de la musique et de danser jusqu'à minuit seulement.

PHARMACIEN DE SERVICE. — Aujourd'hui dimanche 30 juin, M. Fourlinnie, pharmacien, place de la Liberté, est de service.

MUSICIENS MÉDAILLÉS. — C'est ce matin que MM. Deroulers, Roger, Vanclef et Loncke, vétérans de la Musique municipale, partent à Boulogne pour recevoir les médailles et diplômes que la Fédération leur décerne pour plus de vingt années consécutives de présence dans la société. Pour fêter leur retour, la Musique municipale ira en corps les chercher à la gare, lundi soir à huit heures, et leur fera une réception à laquelle se joindront les anciens et les amis de la société. Nul doute que les habitants voudront aussi prendre part à cette manifestation.

LANNOY

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES DES JEUNES FILLES. — Samedi, les jeunes aspirantes au certificat d'études primaires des écoles publiques du canton ont subi les épreuves de l'examen à l'école officielle des filles de la rue de Lille, au nombre de 81 sur 85 inscrites.

73 d'entre elles ont été reçues définitivement.

Les prix départementaux ont été décernés comme suit : le premier à Mlle Denise Vincent, et le deuxième à Mlle Marie Barotte, toutes deux de l'école d'Ascq.

FLERS-BOURG

A L'ASSOCIATION RÉPUBLICAINE LIBÉRALE. — La réunion générale de l'Association Républicaine (section du Bourg), aura lieu aujourd'hui dimanche, à sept heures, chez M. Delbarre, estaminet de la « Mairie ». Ordre du jour : M. de Montalembert, maire d'Annappes, y traitera un sujet d'actualité.

SUCCÈS SCOLAIRE. — M. H. Carpentier, directeur de l'école des garçons de l'école du Bourg, a présenté neuf candidats aux examens du certificat d'études primaires. Tous ont été reçus avec le maximum des points.

NOTRE COSTUME
PLAGE
VOYAGE
SPORT
THE FASHIONABLE
32, Rue Faidherbe, 32, LILLE
8339

LYS

A L'OCCASION DE LA DUCASSE, la retraite pour les débits de boissons est fixée à une heure du matin, dimanche, lundi et mardi prochains.

POUR LES PAUVRES. — Le Comité organisateur du carrousel atteléo couru rue du Bois, de 9 juin dernier, viennent de verser au Bureau de bienfaisance la somme de 145 fr. 55, laquelle jointe à celle de 77 fr. 80 produit des quêtes faites en cette circonstance et versée précédemment, forme un total de 228 fr. 35.

HEM

LES FUNÉRAILLES de M. Henri Valkenaëre, douanier, décédé prématurément à l'âge de 40 ans, ont eu lieu samedi matin.

Une couronne avait été offerte par ses collègues de la lieutenance de Lannoy et une autre par la famille.

La messe a été dite à huit heures du matin par M. l'abbé Pollet, curé.

Dans l'assitance nombreuse, on remarquait une importante délégation de préposés des douanes et, parmi eux, MM. le capitaine Marlet, de Roubaix; le lieutenant Frognet, de Lannoy.

Au cimetière, M. le capitaine Marlet a prononcé un émouvant discours dont nous voulons citer au moins ce passage.

« Douanier intrépide et discipliné, Valkenaere n'écouta que la voix du devoir. Uniquement préoccupé de son service et toujours dévoué à ses chefs, il resta sourd aux appels aussi trompeurs que séduisants de ces théories nouvelles qui consistent à désunir les chefs et les soldats, et que des dérivains insouciants de l'avenir de notre patrie, cherchant à répandre dans nos rangs, comme si nous pouvions faire œuvre utile les uns sans les autres.

» Pendant quatorze ans, Valkenaere fait montre d'une activité et d'une endurance exemplaires. Il obtient successivement onze témoignages de satisfaction et onze encouragements. Mais le 1er février 1906, à onze heures du soir, par une de ces terribles nuits d'hiver que seuls les douaniers savent passer sur le terrain, il poursuit avec son impétuosité habituelle un chien frauduleux qui lui échappe et, sa mission remplie, il vient reprendre son embuscade, trempé par une pluie glacée et couvert de sueur.

» C'est le dernier assaut qu'il donna à la contrebande. Le lendemain, il était atteint d'une gastro-entérite qui ne céda, ni aux soins éclairés du médecin, ni aux soins dévoués de son entourage. »

LEERS

FÊTE DU PATRONAGE SAINT-LOUIS. — Le patronage Saint-Louis qui, sous la sage et dévouée direction de M. l'abbé Watine, devenu si prospère, célébrera aujourd'hui dimanche sa fête annuelle dont voici le programme :

A 6 h. 1/2, communion générale et messe avec chants. — A 4 h., dans la vaste cour du patronage, concert par un groupe important de musiciens, jeux divers, ascension de montgolfières, etc. — A 5 h., l'importante section de gymnastique exécutera pour la première fois en public, sous les ordres de ses excellents moniteurs, MM. Arthur Duprez et Victor Leruste, des exercices de mouvements d'ensemble, d'assouplissements, marches, etc. — A 6 h. 1/4, départ en cortège avec musique et clairons pour l'église. — A 6 h. 1/2, salut solennel chanté par la chorale du patronage; Panégyrique de St-Louis par M. Monteuuis, curé.

A l'issue du salut, retour en cortège pour le patronage où aura lieu aussitôt après le banquet traditionnel.

ACTE DE COURAGE D'UN ENFANT. — Samedi après-midi quelques petits garçons jouaient sur la berge du canal, près le pont de Grimonpont. Tout à coup, l'un d'eux, le petit Emile Féret, âgé de 5 ans, tomba à l'eau et disparut; il allait infailliblement périr lorsque son camarade, Robert Remteaux, âgé de 9 ans, entra résolument à l'eau jusqu'à la ceinture et fut assez heureux de saisir le petit imprudent et de le tirer de sa dangereuse position.

Bien que le petit sauveteur n'ait pas couru un véritable danger pour sa vie, il n'en a pas moins accompli un véritable acte de courage digne de récompense, étant donné surtout son jeune âge.

WILLEMS

LA MUTUELLE SAINT-MARTIN. — La Société de secours mutuels Saint-Martin, à Willems, est maintenant régulièrement constituée. Son sympathique président, M. Alphonse Truffaut-Buisine, vient de recevoir les statuts de la société approuvés le 18 mai par M. le Ministre du Travail. Cette société formée en janvier compte actuellement plus de quatre-vingt-dix membres.

LE CONGRÈS DES JARDINS OUVRIERS
A TOURCOING

LA PREMIÈRE SÉANCE

L'ouverture du congrès des Jardins Ouvriers a eu lieu samedi après-midi à trois heures et demie, à la Maison des Œuvres. M. le docteur Lemière, professeur à la Faculté catholique de Lille présidait. A ses côtés avaient pris place MM. l'abbé Gruson, pro-doyen de Notre-Dame; l'abbé Marescaux, directeur des Jardins Ouvriers de Tourcoing; l'abbé O. Podvin, directeur de l'I. P. de Roubaix et M. le docteur H. Vermersch.

Dans la salle, il y a de nombreux congressistes parmi lesquels les dames sont en majorité. Nous remarquons outre un délégué du ministère de l'agriculture de Belgique, M. l'abbé Authones, d'Hazebrouck et M. L. Delbecq-Bouvel, administrateur des J. O. et des habitations ouvrières d'Hazebrouck.

LES DISCOURS

M. l'abbé Marescaux ouvre le congrès en prononçant une délicate allocution. Il remercie les dames de Roubaix, Croix et Tourcoing d'être venues en si grand nombre. Il les prie d'insister près de leur mari pour que l'affluence soit aussi considérable dimanche, afin d'assurer le plein succès du Congrès.

M. le docteur Lemière prend ensuite la parole. Il se déclare heureux de constater la prospérité de l'œuvre des J. O.

« Mais là, dit-il, ne doit pas se borner notre effort. Il faut avant tout l'habitation ouvrière, saine, agréable et bon marché. Cette question occupe actuellement les sociologues, les moralistes et les médecins.

» Les statistiques nous montrent que cent cinquante mille Français meurent annuellement de la tuberculose. Ces décès sont en grande partie imputables à l'habitation malsaine.

» Ce qu'il faut, poursuit l'éminent professeur, c'est introduire la lumière, l'air dans l'habitation ouvrière. Les statistiques de la ville de Lille prouvent suffisamment que la promiscuité est le plus grand propagateur de la tuberculose. Il faudrait arriver à donner une maison pour chaque ouvrier et sa famille, le retirer des chambres étroites où il manque d'air et où il s'anémie. Il faudrait aussi donner un peu de terre à l'ouvrier afin qu'il lui soit possible d'exercer ses muscles en y travaillant.

» C'est ce que vous avez fait, poursuit M. Lemière, en créant l'œuvre des J. O.

» Notre œuvre ne doit pas s'arrêter là.

» Dans notre région, il est de coutume que la femme de l'ouvrier travaille à l'atelier. Le mari rentrant ne trouve pas le repas préparé. Il se rend au cabaret, par ennui d'abord, par habitude ensuite, et ce, au détriment de sa santé et du budget familial.

» Attachons-nous à faire aimer son foyer à l'ouvrier. Que la femme reste chez elle; elle y gagnera davantage qu'à l'usine, car elle pourra s'occuper des soins intérieurs du ménage. S'il lui reste quelques moments de loisirs, elle pourra s'occuper aux soins du jardin que nous lui aurons procuré.

Notre œuvre, continue M. Lemière, doit être morale, sociale et hygiénique.

Après le jardin, il importera de s'occuper des œuvres annexes : l'Ecole ménagère où la femme recevrait d'excellents conseils et apprendrait à préparer de façon variée les produits du jardin; les sociétés d'habitations à bon marché; les gouttes de lait et la sauvegarde des nourrissons.

M. Lemière estime que si on regarde de l'autre côté de la frontière, on voit que nos voisins, les Belges, ont réussi dans des œuvres pareilles. Nous sommes en droit d'espérer que nos œuvres prospéreront aussi, car le ciel nous aidera. Et nous réussirons d'autant plus, conclut l'orateur, que je vois ici de nombreuses dames qui sont dévouées à nos œuvres et nous pouvons avoir confiance, car un vieil adage ne dit-il pas: « Ce que femme veut, Dieu le veut! »

A diverses reprises, M. le docteur Lemière a été fort applaudi par les congressistes.

M. l'abbé Marescaux le remercie vivement et donne la parole à M. le docteur H. Vermersch pour la lecture de son rapport.

RAPPORT DE M. VERMERSCH

Au début de son rapport, M. le docteur Vermersch cite quelques phrases que Mgr Turinage prononçait il y a quelque dix ans. L'évêque de Nancy déplorait cette habitude contractée dans le Nord parmi les ménages ouvriers, où les deux époux travaillant à l'usine, le mari a toute occasion de se rendre au cabaret.

Quand la femme ne travaille pas au dehors, elle s'occupe de choses futiles, s'entretient avec les commères du voisinage des moindres événements du quartier. L'exemple déplorable des parents servirait de triste leçon aux enfants.

Mgr Turinas concluait en demandant que la femme ne travaillât pas au dehors, que l'on donnât à l'ouvrier un jardin où il put se distraire et produire pour son ménage. La femme pouvant avantageusement occuper ses quelques moments de loisirs en s'occupant des soins du jardinage.

Comme M. le docteur Lemière, M. Vermersch déplore les progrès de la tuberculose en France. Il rappelle la campagne faite il y a un demi-siècle et plus par Jules Simon, qui dénonçait l'insalubrité des « courées » de Lille et des « Corts » de Roubaix-Tourcoing.

Les enfants que Jules Simon voyait courir dans les ruelles fétides, sont devenus les pères et mères d'aujourd'hui et beaucoup vivent comme leurs parents vivaient.

La mère, travaillant dehors, confie malheureusement trop souvent ses enfants à une nourrice mercenaire, âgée, de mentalité moyenne et de ressources plus que médiocres. L'enfant est mal soigné et devient une proie facile aux maladies du premier âge.

Il faut habituer la femme à rester chez elle, à s'occuper de son intérieur et de ses enfants. Les œuvres annexes des J. O. aideront à ce résultat.

M. Vermersch cite de M. l'abbé Lemire ces paroles: « La femme dans une famille est le gouvernement; le mari est le contribuable. Il ne faut pas que le gouvernement ruine le contribuable ».

Il faut donc que la femme s'habitue à l'économie. L'œuvre des Ecoles ménagères ne pourrait avoir qu'un excellent résultat. L'école ménagère de Mme Félix Desurmont, rue du Prince pourrait être donnée en exemple à toutes les autres tentatives.

Après avoir parlé des J. O. et des efforts faits par M. le doyen Gruson pour cette œuvre qui peut être considérée comme un excellent remède contre l'alcoolisme, M. Vermersch dépose les vœux suivants:

« Le Congrès émet les vœux suivants :

« 1. Que des écoles ménagères soient fondées, partout où il sera possible de le faire; 2. Que ces écoles ménagères s'adressent aux jeunes filles de toutes conditions; 3. Que les mères de famille de la classe aisée fassent pression sur les maîtresses de leurs enfants afin d'instituer l'enseignement ménager dans les pensionnats de jeunes filles; 4. Que les ouvroirs se transforment, là où il sera possible de le faire, en cours complets — pratiques et théoriques — d'enseignement ménager; 5. Que les Comités des Jardins Ouvriers organisent partout les cours d'enseignement ménager s'adressant aux femmes des jardiniers. On s'efforcera de diriger, en ce sens, les activités sociales féminines qui s'offrent aux directeurs d'œuvres par la création de cercles d'études de dames et de demoiselles, condition préalable indispensable aux mères.

» Le programme de cet enseignement sera pratique et théorique. Il comportera: 1. Des travaux pratiques de couture et de cuisine; 2. Des entretiens, sortes de causeries aussi simples que possible, sur la conduite du ménage, les soins d'hygiène, la formation morale et l'éducation familiale.

» 6. Que le prochain Congrès mette à l'étude d'autres œuvres annexes des Jardins Ouvriers, destinées à parachever la reconstitution de la famille ouvrière, telles que les œuvres de *Mutualité maternelle*, les *Caisses dotales* et l'*Œuvre du Trousseau*. »

La discussion générale s'ouvre ensuite sur les vœux présentés par M. le docteur Vermersch.

Madame Félix Desurmont expose le fonctionnement de son école ménagère, si parfaite, de la rue du Prince; elle est fort applaudie surtout quand elle montre le côté pratique de son initiative et quand elle réclame d'un vigoureux mouvement de l'opinion, une réforme de l'enseignement qui nous doterait de vraies femmes de ménage.

Successivement, Madame Pollet, dont l'école de la rue du Printemps s'apprête à se développer encore; Madame Guilluy, Madame Delhoue font connaître à l'auditoire maintenant très animé, leurs vues si intéressantes sur cette grave question d'un enseignement ménager véritablement utile et immédiatement réalisable. Il n'est pas là nécessaire de fonder des écoles qui coûtent cher et dont le recrutement n'est guère possible; il faut bien plutôt faire des cours dont les maîtresses seront de bonne volonté et deviendront les amies des femmes et des jeunes filles qu'elles instruiront à la science du « ministère de l'Intérieur ».

Toute cette discussion à laquelle prennent part Mlle Dujardin, M. le doyen Gruson, M. Podvin, les docteurs Lemière et Vermersch, se termine par des résolutions pratiques et par l'adoption des vœux déposés par le rapporteur.

***

LA DEUXIÈME JOURNÉE

Nous donnons aujourd'hui les photographies des principales personnalités qui rehausseront les séances du congrès. Après tout ce que nous avons publié cette semaine, il ne nous reste plus qu'à faire un appel pressant à tous les vrais amis de la cause populaire. De ce congrès de Tourcoing, il semble qu'on doit attendre un grand résultat et toute une nouvelle orientation des efforts des gens de bonne volonté.

Rappelons le programme de la journée du dimanche : à 9 1/2, rue des Ursulines 85, séance de travail sous la présidence de M. Reumaux; l'entrée est libre et gratuite.

A 11 heures et demie à Saint-Christophe, messe avec allocution par M. l'abbé Podvin.

A 1 heure, rue des Poutrains, banquet présidé par Mgr Delamaire.

A 3 heures et demie, visite du jardin.

A 5 heures, Place Leverrier 15, séance de clôture.

***

AUTOUR DU CONGRÈS

On nous écrit :

« Quand donc certains de nos concitoyens comprendront-ils une bonne fois que s'il faut faire de la politique, il ne faut pas la mêler à toutes les sauces!

» Dans la journée d'hier, un bon nombre de personnes recevaient par la poste une carte illustrée où l'abbé Lemire était représenté recevant une poignée de main de M. Clémenceau.

» La chose est claire; il s'agit évidemment de diminuer par avance dans l'esprit du public l'éminent conférencier de dimanche prochain. M. l'abbé Lemire a été invité à prendre la parole dans une réunion présidée par Mgr le Coadjuteur; il va être question d'une œuvre éminemment sociale que des hommes dévoués veulent développer à Tourcoing pour le plus grand profit des ouvriers; la réunion s'annonce magnifique; le succès en est certain. Pour une fois peut-être, des hommes divisés sur le terrain politique, mais ayant tous au cœur l'amour du peuple, allaient se rencontrer sous l'égide de notre archevêque.

» Ce résultat paraît odieux à quelques-uns parce que l'abbé Lemire est invité à parler de l'œuvre qu'il a fondée dont il a assuré le succès, qu'il incarne pour ainsi dire lui-même.

» Franchement, messieurs, ne pourriez-vous pas, pour une fois nous faire grâce de vos querelles et de vos récriminations. Que nous importe que M. Lemire ait telle opinion politique, puisque nous savons qu'il est un prêtre au cœur large et généreux, un ami dévoué des déshérités de la vie.

» Vous pouvez ne pas admettre que M. Lemire ait eu raison de saluer les membres du gouvernement en différentes circonstances. Mais qu'est-ce que cette question vient faire à la veille d'une journée où tout le monde s'empressera d'oublier la politique pour ne penser qu'à une œuvre sociale.

» Consacrez donc l'argent que vous dépensez si mal à propos, pour une distribution de cartes postales, à quelque œuvre charitable qui fasse le centième du bien que produisent les œuvres de l'abbé Lemire. Ne perdez pas votre temps à chercher le point faible de l'action d'autrui. Agissez un peu vous-même. Venez à la réunion de dimanche; oubliez que M. Lemire est député, ne voyez en lui que l'ami du paysan, de l'ouvrier français et vous nous direz s'il était possible aux organisateurs du Congrès des J. O. d'inviter un autre que le président de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer. »

M. l'abbé MARESCAUX, Président du Comité des Jardins ouvriers de Tourcoing.

M. le Docteur DELGRANGE, Vice-Président du Comité des Jardins ouvriers de Tourcoing.

M. l'abbé LEMIRE, Député du Nord, président de la Ligue du Coin de terre et du foyer.

M. Romain FLIPO Vice-président du Comité des Jardins ouvriers de Tourcoing.

Mgr DELAMAIRE, Archevêque-coadjuteur de Cambrai

M. REUMAUX, Directeur-général des Mines de Lens.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Samedi matin, six ouvriers sur quinze des Vidanges Inodores, rue Saint-Hubert, se sont mis en grève. Ils réclament le renvoi du garde d'écurie.

A HALLUIN

La grève des teinturiers

Depuis plusieurs mois, les teinturiers de la blanchisserie de M. H. Vanderhaeghe-Vandewynckèle, à Halluin, sont en grève et ce conflit n'a pu encore être solutionné.

M. Vanderhaeghe vient d'adresser une lettre à M. le Président du Conseil des Prudhommes, aux termes de laquelle il dit que devant les difficultés qu'il a éprouvées du côté des ouvriers teinturiers de couleurs, il s'est décidé à fermer l'atelier pour un temps indéterminé. En conséquence, il informe qu'il tient les livrets à la disposition des ouvriers.